



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI  
Séance du 18 décembre 2018

Délibération n° 2018- 12-20

Le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance plénière, sur convocation du président, le mardi 18 décembre 2018.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

**Point de l'ordre du jour :** La création d'un prix de publication de thèse de l'école de Droit et de Sciences Politiques

**Exposé de la décision :**

L'école doctorale Droit et Science Politique propose de délivrer un prix de thèse de 2 500 € dans le cadre de ses actions. Cette somme correspond à celle attribuée pour chacun des deux prix déjà ouverts uniquement aux docteurs en droit de l'université de Poitiers, financés d'une part par la Caisse des dépôts et consignation et, d'autre part, par le Barreau de Poitiers. Elle permet aux docteurs en droit lauréats de publier leur thèse. La création d'un prix par la ComUE s'explique par la nécessité d'ouvrir aux docteurs de l'université de Limoges la même possibilité.

Afin de permettre à l'école doctorale de mener sa politique d'excellence scientifique, il est donc proposé de lui permettre de délivrer un prix annuel de 2 500 € sous réserve que :

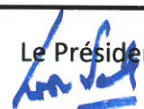
- La procédure de sélection des lauréats soit précisée dans le règlement intérieur de l'école doctorale et portée à la connaissance des candidats potentiels, sous contrôle de la Vice-présidente Etudes Doctorales de l'UCLdV;
- La ligne budgétaire UCLdV de l'école doctorale Droit et Science Politique permette une telle dépense ;
- Le compte rendu annuel sur le résultat du concours soit adressé à l'UCLdV lors de son bilan financier.

Le conseil d'administration approuve la création d'un prix de publication de thèse de l'école de Droit et de Sciences Politiques.

Nombre de membres constituant le conseil : 42
Quorum : 21
Présents : 24
Procurations : 5
Nombre de membres participants à la délibération : 29
Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0

Fait à Chasseneuil-du-Poitou le, 19 DEC. 2018

Transmise au recteur le, - 7 FEV. 2019

Le Président,  
  
Loïc Vaillant